



# OBJECTIFS STRATEGIQUES 2026

Réf.	QM-QUA-M1-I-I-002
Vers.	06
Date :	janv.-2026
Page :	Page 1 sur 2

N°	AXES STRATEGIQUES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS / DECISIONS	RESPONSABLE DE SUIVI
I	<b>A. SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'AVIATION CIVILE</b>		
A1	Améliorer la sécurité de l'aviation civile	<p><b>Renforcer les capacités de supervision de la sécurité du Gabon :</b> Améliorer le score de EI du système de supervision de la sécurité du Gabon (en mettant l'accent sur les PQ prioritaires) à plus de 85%</p> <p><b>Améliorer la résolution des problèmes de sécurité issus de la supervision :</b> clôturer au moins 60% des non-conformités issues des activités de supervision en sécurité</p> <p><b>Etablir le programme national de sécurité (PNS) du Gabon :</b> Traiter 100 % d'actions correctives (CAP) des PQ de base du PNS Publier une (1) édition du plan national de sécurité de l'aviation (NASP) Elaborer et mettre en œuvre à 80% un plan PNS</p> <p><b>Parvenir à une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle :</b> Réduire de 20% le taux d'événements liés aux catégories à haut risque (HRC)</p>	<p>NCMC</p> <p>DG-XD</p> <p>DG-QM</p> <p>DG-QM</p>
A2	Améliorer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile	<p><b>Renforcer les capacités de supervision de la sûreté :</b> achever au moins 90% des actions du PAC issues de l'audit de sûreté de l'OACI</p> <p><b>Améliorer la résolution des problèmes de sûreté issus de la supervision :</b> clôturer au moins 70% des non-conformités issues des activités de supervision en sûreté</p> <p><b>Etablir la gestion des risques de sûreté :</b> établir et réaliser au moins 50% du plan de mise en œuvre de la gestion de risques de sûreté</p> <p><b>Mettre en place l'API/PNR :</b> Réaliser au moins 70 % du plan d'actions du projet API/PNR</p> <p><b>Adhérer au PKD de l'OACI :</b> Réaliser au moins 40 % du plan d'actions du projet PKD de l'OACI</p>	<p>DU-UD</p> <p>DG-XD</p> <p>DU-UD</p> <p>DU-UD</p> <p>DU-UD</p>
A3	Accroître la capacité et améliorer l'efficacité du système de l'aviation civile	<p><b>Veiller au renforcement de la fiabilité des systèmes de navigation aérienne</b></p> <p><b>Etablir la supervision des activités d'assistance en escale aéroportuaires :</b> certifier au moins 50% des opérateurs d'assistance en escale au Gabon</p> <p><b>Accroître la capacité des infrastructures aéroportuaires :</b> Porter à 1 million le nombre de passagers du transport aérien</p>	<p>DN-AD</p> <p>DE-ED</p> <p>DT-TD</p>
A4	Soutenir le développement d'un système sûr et économiquement viable de l'aviation civile	<p><b>Améliorer la régulation économique du transport aérien conformément aux normes OACI :</b> Réaliser à 100% les actions prioritaires du JPAP liées à la réglementation économique pour la mise en œuvre du MUTAA</p>	DT-TD
A5	Limitier au minimum les effets néfastes des activités d'aviation civile sur l'environnement	<p><b>Elaborer et de mettre en œuvre un plan national de réduction des émissions de CO2 issues de l'aviation civile internationale :</b> Mettre en œuvre au moins à 40% le plan d'actions de réduction des émissions de CO2</p>	DA-AD





# OBJECTIFS STRATEGIQUES 2026

Réf.	QM-QUA-M1-I-I-002
Vers.	06
Date :	janv.-2026
Page :	Page 2 sur 2

N°	AXES STRATEGIQUES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS / DECISIONS	RESPONSABLE DE SUIVI
<b>II B. ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPORT PAR VOIE AERIENNE</b>			
B1	Favoriser la connectivité du territoire par voie aérienne	Parvenir à une augmentation des capitales provinciales desservies régulièrement par voie aérienne : Porter à 75% le taux de capitales provinciales desservies régulièrement	DA-AD
B2	Améliorer l'accès des usagers au transport par voie aérienne	Parvenir à une augmentation de l'offre de transport par voie aérienne : Augmenter de 20% le nombre de compagnies aériennes étrangères desservant le territoire Certifier au moins une (01) nouvelle société de transport aérien	DE-ED
<b>III C. AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ANAC</b>			
C1	Améliorer l'efficacité du système de management	Maintenir la certification ISO 9001 Version 2015 de l'ANAC	DG-QM
		Réaliser au moins à 70% les objectifs du SMQ	DG-QM
C2	Renforcer la capacité opérationnelle de l'ANAC en modernisant ses infrastructures, en augmentant ses capacités humaines et techniques, et en améliorant le cadre réglementaire	Moderniser des Infrastructures et les équipements de l'ANAC : Achever au moins 70 % des travaux de rénovation/construction planifiés Garantir qu'au moins 90 % des équipements installés, soient fonctionnels et utilisés.	DF-FD
		Renforcer les effectifs techniques et développer les compétences du personnel : Pourvoir au moins 80 % des postes techniques nécessaires Mettre en œuvre au moins 80 % du plan de formation	DF-FD
		Optimiser le Cadre Réglementaire : Elaborer ou mettre à jour au moins 10 textes réglementaires (hors RAG) Parvenir à un taux de conformité d'au moins 80 % aux décisions et résolutions des instances régionales et sous-régionales en matière d'aviation civile Atteindre un taux de conformité d'au moins 95 % avec les annexes de l'OACI	DJ-JD
		Amélioration Logistique et Mobilité du personnel : Assurer la couverture d'au moins 80 % des besoins en véhicules de service/fonction Rendre opérationnel les 8 bureaux de délégations (y compris les bureaux provinciaux)	DF-FD
C3	Accroître la satisfaction des usagers et des autres parties intéressées pertinentes	Produire au moins 70% des documents aéronautiques dans les délais	DR-RD
C4	Renforcer la sécurité informatique et Favoriser l'utilisation du système d'information	Mettre en œuvre au moins 90% des projets d'applications métiers et lancer les eServices	DG-IQ
		Mettre en place au moins 60% des outils liés à la cybersécurité	DG-IQ

Fait à Libreville, le 05 Janvier 2026

Le Directeur Général



Général de Division Eric Tristan Franck MOUSSAVOU

